

Synthèse des travaux en atelier de l'Assemblée générale 2017

Atelier 1 : Comment prévenir les problèmes de santé au travail ?

Animation : Georges LE NORMAND, Amélie RABAUD

Participants : Annie LE HOUEROU, Lucien FRANCOIS, Yvon LE MOIGNE, Irène CORSON, Henri FOURDILIS

Introduction
Source d'épanouissement, acquisition d'un statut social, le travail provoque aussi souffrance, mal être et épuisement professionnel. Qu'ils soient physiques ou psychiques : Quels sont les enjeux de santé au travail sur le Pays ? Quelles réponses sont à imaginer et mettre en œuvre localement ?
Attendus
<ul style="list-style-type: none">- Impulser la discussion autour de l'épuisement professionnel ;- Tenter d'en identifier les causes pour mieux les éviter ;- Elaborer des pistes de réflexion d'actions futures à mener.
Synthèse des échanges
Concernant les causes de l'épuisement professionnel : -Le harcèlement, ambiance de travail négative/néfaste ; -La fatigue, les tâches répétitives ; -Les objectifs trop ambitieux.
Ce que peut produire l'épuisement professionnel : -Des arrêts de travail, dépression, démotivation, absence de rigueur, pression morale ; -Des tensions relationnelles intra-entreprise.
Ce qui peut éviter l'épuisement professionnel : -La solidarité au travail ; -Les espaces de convivialité, de détente ; -Les projets d'établissement ; -Le bonheur : éviter de se gâcher la vie au travail ; -Bien maîtriser sa fonction ; -La délégation de tâches ; -La prévention, la sécurité ; -Favoriser les espaces de déconnexion, le droit à la déconnexion.
AUTRES : -Publics cibles énoncés: Services à la personnes, hôpitaux, EPHAD. -Laisser la possibilité aux personnes de renseigner leurs coordonnées -Donner la parole au public (favoriser les temps d'échanges ?) -Reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle
Pistes de travail
Comment agir pour lutter contre l'épuisement professionnel (actions) ? -Informer et sensibiliser les RH des entreprises, passer pas les managers & les délégués du personnel ; -Informer et sensibiliser sur les symptômes, le diagnostic pour mieux repérer, éviter ; -Faire intervenir des psychologues du travail lors de temps d'information ; -Sensibiliser les médecins de famille (au plus près de la population et prescripteurs des arrêts maladie) ; -Aborder la santé au travail de manière générale (pas toujours sous l'angle du « problème », de la difficulté, mais aussi sous l'angle des idées positives qui ont été pensées, mises en place et qui fonctionnent > cela peut donner des idées et lutter contre l'épuisement professionnel d'une autre manière) ; -Lors des temps de rencontre des CDD : échanger sur le sujet et le faire remonter au CESER (faire remonter auprès des instances les préoccupations pour faire évoluer la loi) ; -S'il peut être compliqué pour le CDD Pays de Guingamp d'entrer dans les entreprises, peut-être commencer par un des plus gros employeurs du secteur : GP3A > proposer une soirée spécialement à la destination des élus, agents de ce territoire.

Atelier 2 : Pourquoi et comment augmenter la participation des jeunes (à la vie publique) ?

Animation : Pierre-Yves GARANDEL, Xavier LE BAQUER, Claude LE GOUX

Participants : Samuel LE GAOUYAT, Guillaume LARHANTEC, Jean-Pierre MICHEL, Philippe COULAU, Bruno LE COQUIL, Gérard LE CABEC

Introduction
<p>La catégorie des « jeunes » (15-30ans) est systématiquement sous-représentée dans les démarches de démocratie participative. Pourtant, le travail de prospective ou de construction publique s'adresse principalement à leur génération. Par ailleurs, les jeunes sont très présents et mobilisés dans certaines formes d'engagement citoyen (Pass' engagement, services civiques, chantiers volontaires...).</p> <p>Quels leviers existe-t-il pour permettre et renforcer leur investissement dans la politique publique ? Quelles problématiques et quelles formes de mobilisation ? Dans quels espaces ? Faut-il et comment mobiliser dans la durée ? Sur quelles structures s'appuyer ?</p>
Attendus
<ul style="list-style-type: none">- identifier les acteurs majeurs et les pistes de réflexion à explorer plus avant en 2017- faire émerger des idées d'expérimentation sur le « comment » faire
Synthèse des échanges
<ul style="list-style-type: none">- Contrairement à une idée assez largement répandue, il existe chez les jeunes une véritable volonté d'engagement dans le cadre d'activités et de projets divers.- Les jeunes qui s'investissent dans différentes structures (associations, défis humanitaires, événements festifs, assemblées diverses...) font souvent preuve de davantage d'ouverture d'esprit, de tolérance, de dépassement des clivages... que les adultes.- La place faite aux jeunes apparaît trop souvent « symbolique ». A titre d'exemple, les conseils municipaux de jeunes sont assez généralement formels. Pire, ils servent parfois de « faire-valoir » à la véritable assemblée qui, elle, regroupe des adultes.- En même temps, le manque de stabilité lié aux cursus scolaires, professionnels, familiaux... fragilise un véritable investissement dans la durée.
Pistes de travail
<ul style="list-style-type: none">- Recenser et faire connaître les différentes modalités d'investissement qui s'offrent aux jeunes (junior associations, coopératives de jeunesse et de services, service civique, études et chantiers...).- Réfléchir à la place qui est réellement laissée aux jeunes dans les structures « établies » (assemblées électives, conseils d'administration des associations...).- Faire en sorte que la place accordée aux jeunes ne soit pas fictive, que l'investissement débouche sur quelque chose de concret.- Tenir compte, dans les propositions faites aux jeunes, de la question de la temporalité liée à leur inévitable « instabilité », des contraintes liées à leur mode de vie (horaires de travail, garde des enfants...).- Trouver de nouvelles « manières de faire » qui prennent en compte les nouveaux outils (réseaux sociaux...).- Prendre en compte le volet « éducation à la citoyenneté ». Cela passe par une mobilisation de l'école (au sens large) et des associations d'Education Populaire (pratiques démocratiques, formation / accompagnement...).

Atelier 3 : Quelle identité partagée pour le territoire ?

Animatrice : Sophie SZYMKOWIAK (CDTPG)

Participants : Marie-France BRUNE, Laurence CHENE, Jeanne-Noëlle LAMOUR, Francis LELAY, Arsène NICOLAZIC, Nathalie SAVEAN, Dominique RAISON, Michel DIRIDOLLOU, Denis MANAC'H

Introduction

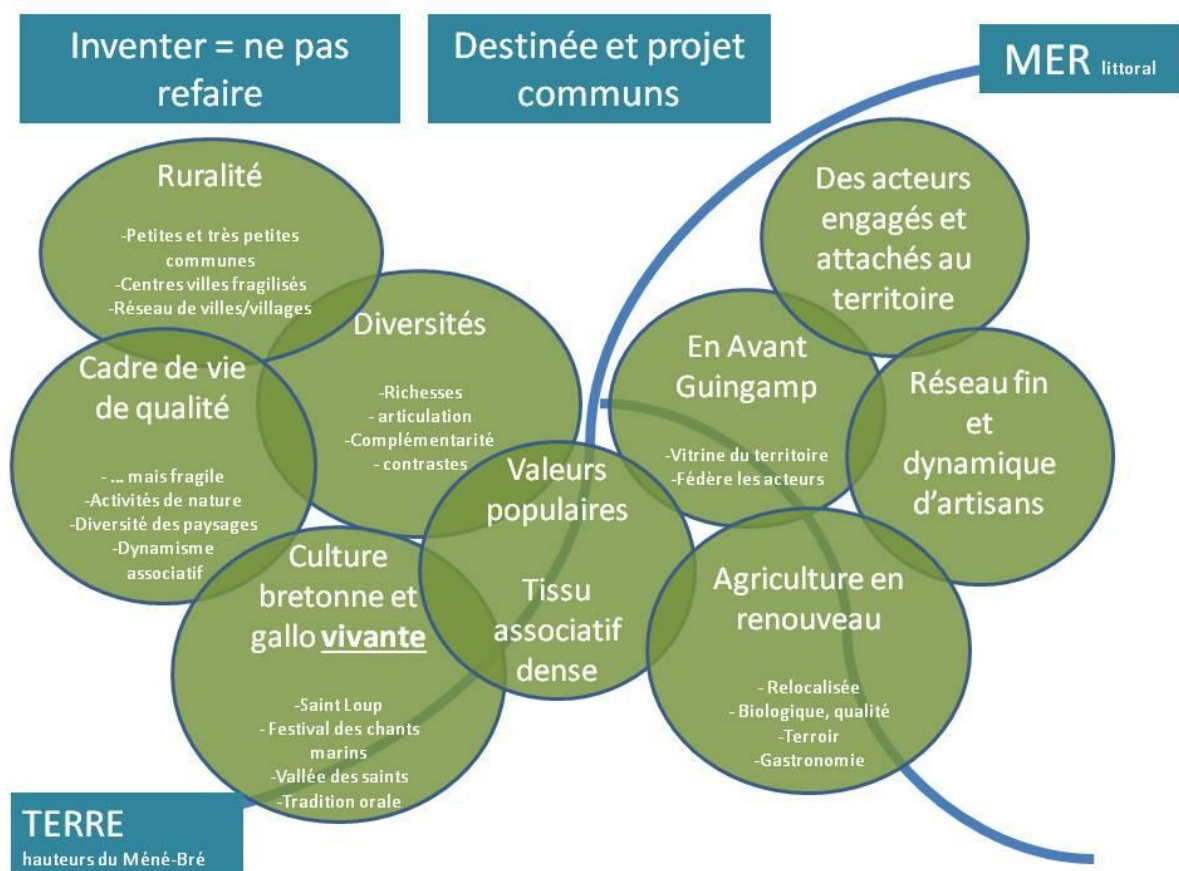
Avec les extensions récentes du PETR (Paimpol / Callac) et la mise en œuvre de la réforme territoriale, l'identité territoriale du Pays de Guingamp mérite d'être (ré-)interrogée. Soit elle existe spontanément et il convient de la définir pour pouvoir la valoriser dans un projet de territoire partagé, soit elle ne va pas de soi et la question se pose alors de l'émergence ou du renforcement d'éléments communs qui fassent sens à l'échelle du territoire.

De Bréhat à Carnoët et de Bégard à Plerneuf, existe-t-il une identité partagée du Pays de Guingamp ou faut-il, pour mobiliser les acteurs autour d'un projet commun de territoire, en accompagner l'émergence ? Quels éléments de notre patrimoine, de notre culture et de nos projections font sens à l'échelle du Pays ? Sur quoi s'appuie le sentiment d'appartenance au Pays de Guingamp ? Sur quel socle commun développer le projet de société de notre territoire ? Quelles valeurs partagées pour vivre ensemble sur ce territoire ?

Attendus

- identifier les acteurs majeurs et les pistes de réflexion à explorer plus avant en 2017
- aborder la notion d'identité territoriale sous l'angle de l'attractivité territoriale et du lien à l'échelle du territoire / fédération d'acteurs
- identifier des synergies possibles et les pistes de fédération des acteurs

Synthèse des échanges



Les échanges de l'Atelier n°3 ont porté sur l'identification de ce qui fait sens à l'échelle du Pays, des

caractéristiques reconnues et revendiquées comme constitutives de ce territoire. Ce travail a permis de mettre en évidence :

- 2 grands blocs de marqueurs du territoire
 - **des acteurs attachés à leur territoire et engagés**, qui s'appuient sur et véhiculent des **valeurs populaires** revendiquées
 - **une diversité source de complémentarité et de richesses**, tant culturelle que paysagère, tant en termes de milieux naturels que d'activités associatives, etc... Si la **culture bretonne et gallo**, extrêmement vivace sur ce territoire, crée un lien incontesté à l'échelle du Pays, elle n'est qu'un des éléments de cette diversité à explorer. Le devenir des communes, de petites ou de très petite taille, passera par la capacité à faire de cette diversité un atout, une richesse pour se développer dans la **complémentarité**.
- 2 principes d'action :
 - S'appuyer sur ces marqueurs partagés pour **imaginer une communauté de destin** et son projet de développement
 - **Inventer de nouvelles formes de développement** et non travailler à maintenir ou refaire des formes obsolètes ou qui n'ont pas fait leurs preuves à ce jour
- 1 élément géographique à la fois frontière et fédérateur : **les cours d'eaux** (Trieux, Leff et affluents), vecteurs de vie, d'échange, de structuration, de solidarités et de dépendances...

Pistes de travail

Quelques pistes pour poursuivre cette réflexion :

- **Explorer les valeurs** que les habitants et usagers de ce territoire revendiquent : authenticité, solidarité, sincérité, convivialité, sens de la fête, simplicité, tradition... ? Cette liste méritera d'être débattue, enrichie et partagée.
- **Associer les acteurs identifiés** à ce travail de réflexion sur le projet de territoire / territoire de projet
- **Rechercher des projets exemplaires et innovants** qui pourraient inspirer le territoire pour valoriser ces caractéristiques et en faire le socle d'un projet commun.

In fine, il s'agit bien entendu de **poursuivre la définition d'un projet commun de territoire**, qui fasse sens auprès de l'ensemble des acteurs et contribue ainsi à leur mobilisation.

Atelier 4: Comment renforcer l'investissement de la société civile dans les projets de développement local ?

Animation : Klervia DALLIER, Henri PATIN, Daniel HAMON

Participants : Vincent LE MEAUX, Gilbert CLERAN, Alain COLLET, Gaëlle CORCUFF, Bruno LE COQUIL, Nathalie LE TREUST

Introduction

Réinvestir collectivement la chose publique est une piste pour approcher la vie politique et les décideurs, qui sont ceux qui possèdent le pouvoir de la mise en œuvre les attentes de la société civile.

Mais comment être représentatif du territoire et de ses usagers ? Quelles sont les caractéristiques de notre société civile locale ? Quel engagement proposer aux membres du CDPG ? Quels impacts réels viser sur le territoire ?

Cela revient à s'interroger sur le fond du projet associatif et donc sur l'identité du Conseil de développement comme émanation de la société civile qui le compose.

Attendus

- identifier les acteurs majeurs et les pistes de réflexion à explorer plus avant en 2017
- mieux comprendre les motivations des participants aux travaux du CD
- vérifier l'adéquation des travaux du CDPG aux véritables attentes de la société civile

Synthèse des échanges

La **communication du CDTPG peut et doit être modernisée** pour compenser l'éloignement des citoyens non guingampais ou peu mobiles ou peu disponibles pour participer à la démocratie locale :

- mise en place d'un compte Facebook, plus réactif
- développement d'un site internet indépendant du Pays avec un forum.

L'engagement des élus auprès des structures de démocratie participative est un élément essentiel pour que les citoyens souhaitent participer et s'investir.

Pistes de travail

La création de « **Relais locaux du Conseil de développement** » dans chaque siège des anciennes intercommunalités pourrait répondre à la problématique de l'éloignement et au besoin d'aller vers les gens pour les investir dans la participation locale. Il faudrait alors associer les Vice Président.e.s qui sont responsables de pôle avec un membre de la société civile pour animer les réunions.

Ces relais travailleraient sur **un thème unique choisi en AG** pour l'année en cours et se réuniraient 2 fois par an, le samedi, pour faire le point et tracer une feuille de route pour le semestre suivant. Cela reviendrait à avoir un Conseil de développement à dimension et composition variables en fonction du sujet de permettait de s'attacher ponctuellement un/des spécialistes ou/et des personnes compétentes.

La question est : **la somme des relais** de GP3A pourrait-elle représenter son Conseil de développement ? Le Forum citoyen de LAC semble bien parti pour mettre en œuvre son propre Conseil de développement. La somme de ces 2 structures équivaut-elle pour autant au Conseil de développement du Pays ?